

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1945 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 1945

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
8 décembre 1966

Numéro JO  
n° 1 du 01/01/1967

Date du numéro  
1 janvier 1967

### TEXTE INTÉGRAL

M. Edear-Rosa (Guy), attaché de la FOM. en service au Cercle de Djibouti, groupe II, propriétaire de la berline R4 Renault, numéro minéralogique 809: D 6, est autorisé à utiliser ce véhicule personnel pour les besoins du service dans la limite de 250 kilomètres par mois. M. Edgar-Rosa percevra à ce titre une indemnité mensuelle de quatre mille cinq cent dix-sept francs-Djibouti (4517 FD).